

2022



RAPPORT ANNUEL

SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE
DE LA MRC DU GRANIT



TABLE DES MATIÈRES



03

MOT DE LA PRÉFET
ET
MOT DU
COORDONNATEUR DU
SCRI

04

MISSION, VALEURS
RÉALISATIONS 2022

05

PRÉVENTION

07

ANALYSE D'INCIDENT

10

INFORMATIONS
EN ROUTE VERS 2023

11

CONCLUSION

MOT DE LA PRÉFET

L'année 2022 aura été la première année complète du schéma de couverture de risque en incendie (SCRI) révisé de la MRC, à la suite de la délivrance de l'attestation de conformité par la ministre de la Sécurité publique le 21 mai 2021.

C'est donc avec plaisir que nous partageons avec vous le bilan des activités qui ont été effectuées sur le territoire de la MRC en 2022 en matière de sécurité incendie, de certaines réalisations des intervenants et de quelques projets pour la nouvelle année.

Je tiens à souligner l'excellent travail accompli par l'équipe en place dans la mise en œuvre des actions du schéma et souhaite souligner également le travail des directeurs et des pompiers à temps partiel au sein des différents services de sécurité incendie (SSI) pour leur dévouement et leurs efforts constants afin d'assurer la protection de la population.



**MONIQUE PHÉRIVONG
LENOIR**
Préfet

MOT DU COORDONNATEUR



ÉRIC MERCIER
Coordonnateur au
Schéma de couverture
de risque incendie
et préventionniste
incendie

Le ralentissement des activités sur le terrain causé par la situation pandémique qui s'est prolongée en 2021, conjugué à l'arrivée d'une nouvelle responsable du département aura permis, en 2022, de jeter les bases d'une restructuration importante du plan de travail de l'équipe du service de sécurité incendie. Ainsi, l'année 2022 fut marquée par ces nouvelles méthodes de travail où les membres de l'équipe ont pu maximiser leurs forces et collaborer de manière optimale.

La parution du guide de prévention du ministère de la Sécurité publique fut d'une grande aide. Cependant, l'attente du guide de la prévention agricole occasionne un certain ralentissement dans nos échéanciers et nos objectifs. Sachant que plus de 600 entreprises acéricoles sont présentes sur notre territoire, nul doute que nous serons bien occupés en 2023. Nous avons donc concentré nos efforts vers d'autres activités et nous nous sommes préparés à procéder à l'inspection de ces bâtiments au moment opportun en ayant un maximum d'information pour optimiser nos visites sur le terrain. Cette préparation s'est déroulée de façon efficace grâce à la grande collaboration de l'équipe de l'évaluation.

La bonne nouvelle de 2022 réside également en l'atteinte des objectifs annuels des risques élevés et très élevés. Notre intention est de poursuivre dans cette voie et il sera certainement possible de le faire puisque notre organisation du travail et la préparation en amont maintenant inculquées dans nos pratiques sont des facteurs de réussite.

Je tiens, en terminant, à remercier les directeurs des 13 services incendie de notre territoire avec qui la collaboration, les échanges et l'entraide sont appréciés et bénéfiques.



MISSION

Le département de prévention incendie est responsable d'assurer et de mettre en place toute mesure afin de sauvegarder la vie humaine, de protéger les biens et l'environnement, le tout, en concordance avec les orientations de son schéma de couverture de risques d'incendie. Il remplit sa mission en étroite collaboration avec les municipalités, leurs équipes (élus, gestionnaires), de même que la population et les différents autres services de la MRC. Il a aussi comme priorité l'optimisation des ressources en plus de se positionner comme un lien solide avec les intervenants gouvernementaux.

VALEURS

Collaboration
Efficience
Respect

RÉALISATIONS 2022

Évacuations

L'objectif cette année était d'effectuer 2 visites dans les établissements scolaires primaires. Étant aux prises avec les consignes de santé publique relativement à la COVID une partie de l'année, l'objectif n'a pu être atteint. Nous entendons le reconduire en 2023.

Des discussions sont en cours avec les Centres de services scolaire afin d'optimiser les plans de mesures d'urgence des écoles du territoire.

Révision règlementaire

Le chantier de révision règlementaire de certains règlements municipaux (construction, prévention, urbanisme) et les étapes de processus d'obtention d'un permis ont été entamés. Ils se poursuivront en 2023 et 2024. L'année 2022 fut consacrée à l'étape de la collecte des données.

Séance d'information aux municipalités

En fin d'année 2022, le contact a été établi avec le ministère de la Sécurité publique afin de coordonner une rencontre s'adressant aux élus (maires et conseillers) et aux responsables des services incendie de nos municipalités. Cette rencontre se déroulera le 31 mars 2023. Elle sera axée sur le rôle du directeur incendie d'une municipalité.

PRÉVENTION

La MRC du Granit agit sur trois segments principaux en lien avec les activités de prévention : programme de vérification des avertisseurs de fumée, inspection des risques moyens, élevés et très élevés et programme d'éducation du public.

L'équipe de la MRC partage une partie de ces interventions avec des services incendie de municipalités qui ont souhaité en conserver la compétence. Elle est toutefois régulièrement appelée à joindre ses forces pour atteindre les objectifs, notamment en matière d'activités d'éducation du public. La présence des techniciens en prévention des incendies sur le territoire de la MRC du Granit est d'une importance capitale afin d'aider à prévenir de fâcheux événements par les inspections, la réglementation et l'éducation.



Programme de vérification des avertisseurs de fumée

Avec l'aide des inspecteurs en évaluation et prévention incendie de la MRC ainsi que les pompiers de certaines municipalités, l'équipe de prévention incendie est en mesure de respecter ses objectifs et ses obligations en lien avec le schéma de couverture de risques d'incendie. Les visites effectuées (risques faibles et moyens) sont l'occasion de sensibiliser la population à la prévention des incendies en

général, mais surtout à l'importance d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels. Lors d'une visite de prévention à domicile, le rôle de l'inspecteur, du technicien en prévention incendie ou du pompier est de conseiller l'occupant sur les meilleures façons de protéger sa famille et ses biens des différents dangers liés aux causes d'incendie.

Service incendie ou MRC	Vérifications à effectuer	Vérifications effectuées	Atteinte de l'objectif (%)
MRC du Granit	1236	1477	119 %
SSI Région Lac-Mégantic	472	410	87 %
SSI Lambton	165	168	102 %
SSI Saint-Robert-Bellarmin	96	101	105 %
SSI Courcelles	102	120	118 %

Programme d'inspection des risques moyens, élevés et très élevés

Selon la classification du ministère de la Sécurité publique, les risques plus élevés sont confiés aux préventionnistes (risques élevés et très élevés) ou parfois aux inspecteurs à l'évaluation et aux pompiers (risques moyens).

L'équipe de prévention incendie de la MRC du Granit réalise annuellement en moyenne 160 inspections dans cette catégorie de risques incluant les inspections agricoles et acéricoles.

Service incendie ou MRC	Vérifications à effectuer	Vérifications effectuées	Atteinte de l'objectif (%)	Plan d'intervention	Atteinte de l'objectif (%)
MRC du Granit	116	109	94 %	52	100 %
SSI Région Lac-Mégantic	72	75	104 %	39	135 %
SSI Courcelles	20	25	125 %	8	160 %

Programme d'éducation du public

Le programme d'éducation du public demeure l'un des meilleurs moyens de sensibiliser les citoyens de tous âges. L'équipe de prévention incendie a l'obligation de tenir chaque année des activités de prévention et des exercices d'évacuation auprès des écoles et des résidences pour personnes âgées. Afin de rejoindre un plus large public, les bulletins municipaux sont également de bons outils. Les municipalités collaborent efficacement pour y partager différents messages de prévention dans leurs différentes publications. Les médias sociaux, principalement la page Facebook de la MRC, constituent également un canal de communication privilégié. En 2022, 17 publications sur Facebook en lien avec l'incendie ont atteint une moyenne de 1250 utilisateurs de la plate-forme.

En 2022, l'échelle de danger d'incendie partagée par la SOPFEU a été ajoutée sur le site Web de la MRC du Granit. L'outil est actif de mai à octobre environ.

Exercices d'évacuation	Quantité
Établissements scolaires (primaire)	12
RPA, CPE, OMH, résidence de travailleurs étrangers	20



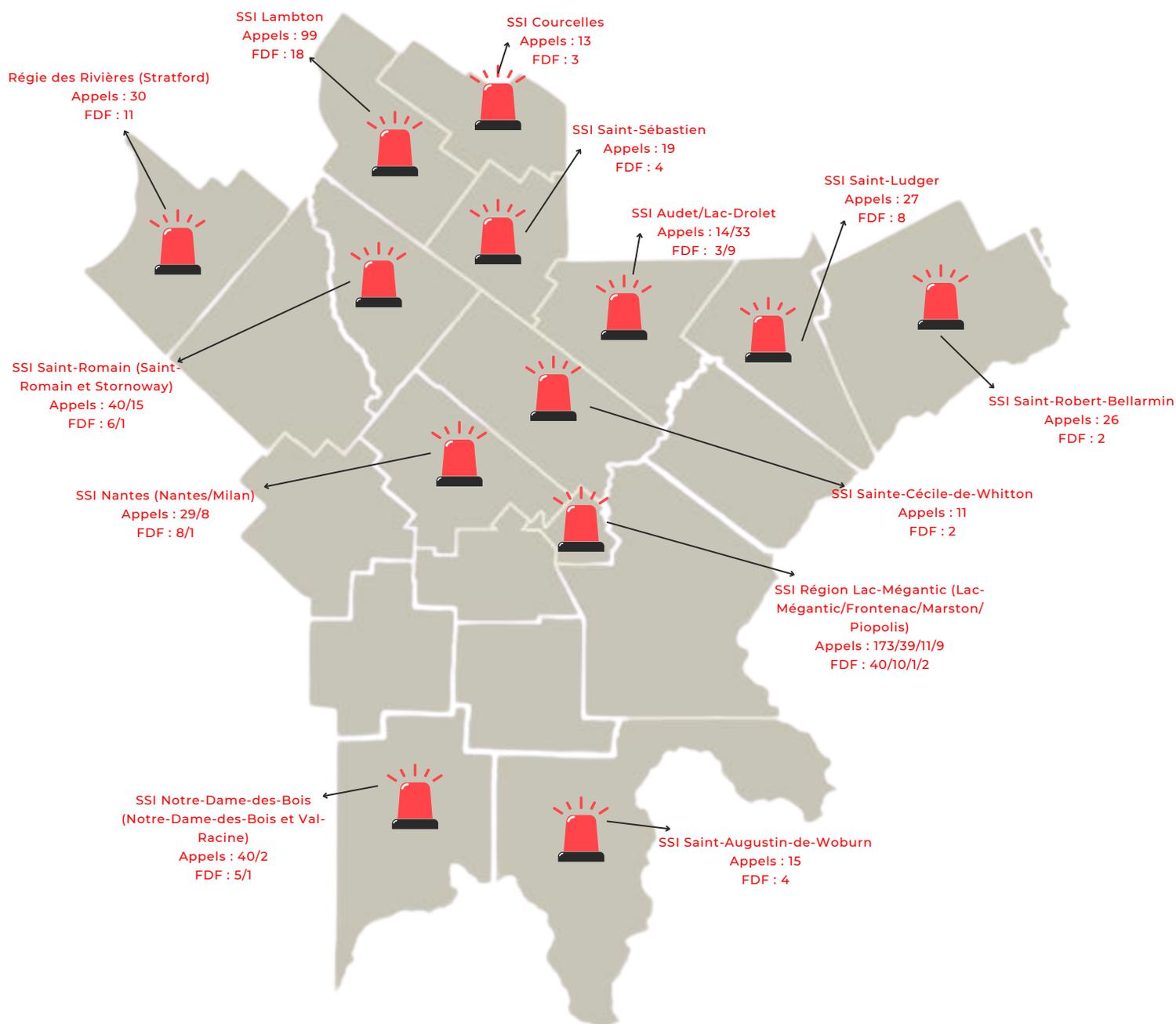
- Journée des OTJ
- Journée de la Passe-Partout
- Camping Aventure Mégantic
- Semaine de la prévention des incendies
- OMH du Granit (présentation aux responsables des bâtiments)

ANALYSE D'INCIDENT

2022

Nombre d'appels total : 648

Nombre d'appels nécessitant une force de frappe (FDF) : 138

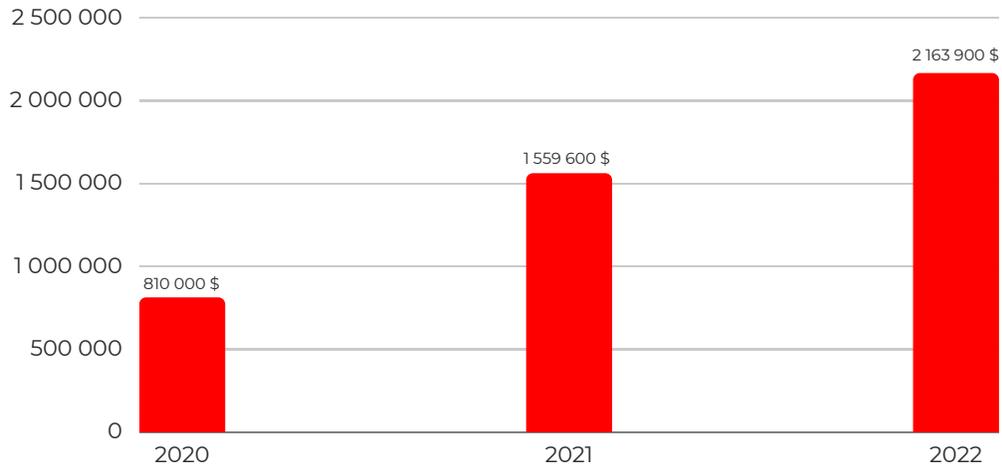


Appels

Caserne	Nombre d'appels 2021	Nombre d'appels 2022 (total)	Nombre d'appels administratifs	Appels les plus fréquents				
				Entraide automatique	Alarme automatique	Feu de cheminée	Installation électrique	
81	SSI Audet/Lac-Drolet	45	42	3	12	8	2	4
56	SSI Courcelles	4	13	3	0	3	0	3
30	SSI Région Lac-Mégantic (Lac-Mégantic, Frontenac, Marston et Piopolis)	198	232	61	10	43	2	24
51	SSI Lambton	58	99	24	12	14	1	3
11	SSI Nantes (Nantes et Milan)	31	37	5	6	7	2	4
77	SSI Notre-Dame-des-Bois (Notre-Dame-des-Bois et Val-Racine)	48	42	3	27	3	1	1
5	SSI Saint-Augustin-de-Woburn	24	15	0	4	2	1	2
6	SSI Sainte-Cécile-de-Whitton	18	11	0	2	1	1	0
41	SSI Saint-Ludger	30	30	5	3	8	0	2
55	Régie des Rivières (Stratford)	40	30	2	1	9	0	2
43	SSI Saint-Romain (Saint-Romain et Stornoway)	35	55	6	14	5	1	7
38	SSI Saint-Sébastien	18	19	5	4	1	1	2
70	SSI Saint-Robert-Bellarmin	13	26	5	1	1	0	11



Pertes matérielles



Pertes matérielles en \$ selon l'année

Causes d'incendie

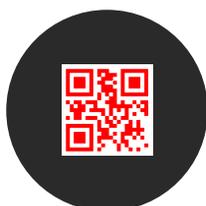
Causes	2021	2022
Incendie criminel ou suspect	2	0
Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	-	0
Utilisation inadéquate d'une matière enflammée	1	0
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	17	13
Défaut de conception, de construction ou d'installation	1	1
Mauvaise utilisation d'un équipement	10	10
Erreur humaine	10	7
Autre ou indéterminée	5	6

INFORMATIONS



SUMI

La MRC du Granit dispose d'équipements d'intervention en cas de situation d'urgence en milieu isolé (SUMI). Ces équipements sont répartis sur le territoire dans les casernes incendie de Lac-Mégantic et de Lambton puisque ces services incendie comptent des équipes permanentes, formées et structurées en caserne. Les équipements sont à la disposition de tous les services incendie du territoire en cas d'incident.



Auto-inspection

En lien avec les visites de prévention à effectuer, le département a développé un outil permettant aux citoyens absents lors de la tournée des préventionnistes de remplir un formulaire. Celui-ci transmet au département les informations utiles afin qu'il puisse intervenir auprès de ces citoyens sur les correctifs à apporter si nécessaire. Le document prend la forme d'un accroche-porte où différentes options de suivi sont offertes au propriétaire.



Fiche d'analyse des cartes d'appels

Les données des cartes d'appels sont davantage décortiquées. Les informations comme la quantité d'eau, le nombre de camions, le kilométrage parcouru, les options de casernes plus près de l'incident et le nombre de pompiers permettent d'avoir un portrait d'ensemble des interventions et d'apporter des recommandations, au besoin.

EN ROUTE VERS 2023

Rencontre entre le ministère de la Sécurité publique et les élus (31 mars 2023).
Sensibilisation sur les fausses alarmes.
Optimisation des ententes et des protocoles de déploiement.



CONCLUSION



Un incendie, qu'il soit résidentiel, agricole ou industriel, apporte son lot de contrecoups de différentes natures. À la vue des résultats de l'année 2022 sur les causes d'incendie, il apparaît évident que la sensibilisation du public demeure une priorité. Nous devons donc continuer de marteler les messages habituels de prévention (cuisine, électricité, combustion [fondue]). Il est clairement démontré depuis plusieurs années que la prévention incendie a un impact considérable sur le nombre d'appels.

Les pertes matérielles, qui se chiffrent à 2 163 900 \$, sont attribuables en partie à des défaillances ou à des bris électriques ou mécaniques. Nous constatons qu'une attention particulière et des efforts doivent être consacrés aux industries, considérant que les impacts financiers sont plus élevés dans ce secteur, afin d'éviter ces lourdes pertes.

Pour respecter les objectifs inscrits dans notre schéma, le travail de collaboration avec les municipalités, partenaires privilégiés, est essentiel. Les administrations font face à d'importants défis financiers, mais l'investissement dans les services incendie doit demeurer en tête de liste des priorités pour continuer d'offrir les services auxquels la population s'attend. L'équipe de prévention des incendies de la MRC du Granit est et sera toujours disposée à accompagner ses municipalités dans leurs projets en lien avec l'incendie (formation des pompiers, achat d'équipement, achat de véhicule, etc.).

Un incendie résidentiel est la plupart du temps évitable. Les effets sont malheureux sur les personnes touchées. Un incendie dans une entreprise, qui peut également être évité, a des conséquences financières sur l'ensemble du tissu social. Nous avons donc tous avantage à travailler ensemble pour partager les bonnes pratiques, sensibiliser et intervenir lorsqu'il y a des signaux d'alarme. Bref, prévenir !

